



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/references-internationales/a/bulgarie-2002-2003-transposition>

Bulgarie (2002-2003) : Transposition des Directives relatives aux Eaux de baignade, pêche et conchyliculture



Date de mise en ligne : 2003

- OIEau - Références internationales -

OIEau

<!--[if gte mso 9]> <w:WordDocument> <w:View>Normal</w:View> <w:Zoom>0</w:Zoom> <w:HyphenationZone>21</w:HyphenationZone> <w:PunctuationKerning /> <w:ValidateAgainstSchemas /> <w:SaveIfXMLInvalid>>false</w:SaveIfXMLInvalid> <w:IgnoreMixedContent>>false</w:IgnoreMixedContent> <w:AlwaysShowPlaceholderText>>false</w:AlwaysShowPlaceholderText> <w:Compatibility> <w:BreakWrappedTables /> <w:SnapToGridInCell /> <w:WrapTextWithPunct /> <w:UseAsianBreakRules /> <w:DontGrowAutofit /> </w:Compatibility> <w:BrowserLevel>MicrosoftInternetExplorer4</w:BrowserLevel> </w:WordDocument> <![endif]--><!--[if gte mso 9]> <w:LatentStyles DefLockedState="false" LatentStyleCount="156"> </w:LatentStyles> <![endif]--><!--[if gte mso 10]> /* Style Definitions */ table.MsoNormalTable mso-style-name : "Tableau Normal" ; mso-tstyle-rowband-size:0 ; mso-tstyle-colband-size:0 ; mso-style-noshow:yes ; mso-style-parent : "" ; mso-padding-alt:0cm 5.4pt 0cm 5.4pt ; mso-para-margin:0cm ; mso-para-margin-bottom :.0001pt ; mso-pagination:widow-orphan ; font-size:10.0pt ; font-family : "Times New Roman" ; mso-ansi-language :#0400 ; mso-fareast-language :#0400 ; mso-bidi-language :#0400 ; <![endif]--> **Transposition des Directives relatives aux Eaux de baignade, pêche et conchyliculture**
Février 2002 - Octobre 2003 BENEFCIAIRE : Ministère de l'Environnement et de l'Eau,
Bulgarie FINANCEMENT : Commission Européenne

Contexte :

Ce jumelage fut mené par la France, chargée des composantes Eaux de baignade, pêche et conchyliculture et Substances dangereuses, et l'Allemagne chargée de la distribution d'eau potable.

Prestations :

Les activités des deux sous-projets étaient structurés selon un modèle commun, en six phases :

Phase 1 : Inventaire d'une part, des systèmes d'alimentation en eau potable et des modes de facturation des consommations, et d'autre part des catégories d'eau et des zones pilotes pour les eaux douces et marines.

Phase 2 : Evaluation des écarts entre la situation actuelle en Bulgarie et les normes européennes.

Phase 3 : Identification des besoins législatifs, techniques et financiers et des investissements nécessaires à l'amélioration des systèmes nationaux.

Phase 4 : Définition des systèmes adéquats de surveillance de la qualité des eaux en relation avec les normes et les bonnes pratiques de laboratoire.

Phase 5 : Préparation de programmes visant à la mise en conformité avec les exigences de l'Union Européenne.

Phase 6 : Formation et campagne de sensibilisation du public.